

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Arrêté du 25 octobre 2011 portant établissement de la liste d'aptitude au titre du concours d'administrateurs territoriaux (session 2009) à compter du 1^{er} novembre 2011

NOR : MFPF1100012A

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 25 octobre 2011, la liste d'aptitude des concours d'accès au grade d'administrateur territorial (session 2009) est arrêtée à compter du 1^{er} novembre 2011 et comporte 63 lauréats :

Abel (Rose-Marie).
Alexandre (Aurelia).
Audoux (Aurélie).
Augros (Emmanuelle).
Bailly (Guillaume).
Baptista (Nadège).
Barioulet (Hervé).
Barre (Emmanuelle).
Basset (Guillaume).
Bernard (Christophe).
Besson (Morgane).
Boulanjon (Franck).
Brat (Stéphanie).
Cavallo (Jean-Pierre).
Cesari (Stéphane).
Chanu (Audrey).
Charil (Emmanuel).
Choutet (Alexis).
Cochet (Jean-Marie).
Defaud (Nicolas).
Dezobry (Jérôme).
Dolique (Laure).
Ducassou (Jérôme).
Durain (Aurore).
Durand (Antoine).
El Bakir (Alexandre).
Fabre (Vincent).
Favreau (Simon).
Fischer (Cécile).
Forterre (Christian).
Fortin (Blandine).
Fraisseix (Cédric).
Freire (Sophie).
Gagneux (Emmanuel).
Germain (Marlène).
Gestin (Jérôme).
Graouer (Caroline).

Imbaud (Anne-Céline).
Jacoutot (Thomas).
Karmann (Nicolas).
Le Mercier (Laurent).
Le Roux (Antoine).
Manière (Lolita).
Marquette (Alice).
Megy (Renan).
Merot (Bastien).
Michalski (Sébastien).
Nguyen Van Yen (Dora).
Nizou (Alban-Jean).
Perret (Mélissandre).
Peters (Sylviane).
Poifoulot (Gabriel).
Popadyak (Nathalie).
Remazeilles (Emilie).
Reymond (Vincent).
Rives (Cécile).
Rosado (Alice).
Roussel Devaux (François).
Sayen (Bastien).
Simonin (Didier).
Soucarros (Alban).
Thieblemont (Edouard).
Vericel (Nello).

La publicité du présent arrêté est confiée aux centres départementaux et interdépartementaux de gestion.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au *Journal officiel* de la République française.

L'ampliation du présent arrêté est adressée au préfet de Paris et aux centres départementaux et interdépartementaux de gestion.